

Contexte de la formation

L'article 5 de la constitution de la Vème république exige depuis le 25 juillet 1979 la continuité des services publics, pour tous, et sans distinction aucune. A partir de ce fondement, chaque entité territoriale a l'obligation de mettre en œuvre un dispositif minimal et suffisant pour remplir sa mission de service public, ce même en situation de crise.

La majorité des incidents qui affectent les collectivités sont hors champ des risques majeurs, et peuvent néanmoins conduire à la rupture ou au défaut d'activité.

Quelques exemples de risques :

- Grève qui paralyse des services - Mécontentements et colères d'agents municipaux
- Actes délictueux, négligents ou irresponsables graves d'agents ou d'élus municipaux
- Maltraitements – Harcèlements
- Licenciements abusifs d'agents municipaux salariés
- Atteintes à la réputation dans les médias et réseaux sociaux
- Groupes de pression locaux, instrumentalisation
- Etc. ...



Prérequis et limites

Cette formation ne nécessite pas de connaissance ou de pratique préalables en matière de gestion de crise ou d'évaluation de risques. Le volet communication de crise est abordé de manière générale. Des liens vers des ouvrages techniques spécifiques sont fournis avec le support remis aux stagiaires.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, chaque participant sera en mesure de :

- Maîtriser le concept et les notions fondamentales de management des risques et des techniques d'évaluation
- Identifier les risques susceptibles de conduire à une situation de crise, les moyens de maîtrise et les parties prenantes
- Mettre en place une organisation d'anticipation et la faire fonctionner au quotidien
- Elaborer des schémas de réponse et un plan de communication
- Construire des scénarii d'exercices de crise et en réaliser un en simulation ou en « grandeur nature (*) »

(*) La tenue d'un exercice de simulation de crise en « grandeur nature » se réalise au sein de l'organisation, et est donc réservée à un groupe homogène appartenant à une même entité

Pour qui ?

Vous êtes :

- Directeur(rice) Général(e) des Services
- Directeur(rice)/Responsable de services
- Agent (à l'appréciation des managers) en lien avec la formation (communication, RH, autre)
- Auditeurs possibles : maire et élus ...

Le formateur

30 ans de fonctions d'encadrement supérieur, dont 10 comme Directeur de la Sûreté/Sécurité, au sein de la Direction Qualité d'un grand groupe national français

« La maîtrise du risque, qu'il soit d'origine malveillante, ou protéiforme pouvant entraîner des incidents conduisant à une crise, constitue le cœur de mes expertises et un axe de recherches et de développement constant »



Jean-Pierre VACHON
06 77 15 05 63
jpvachon@2srisk.fr



Conseils, projets et formation
« Unir la technologie et l'humain »

Anticiper les crises Piloter les risques

En
collectivités

Programme

Jour1 : Les fondamentaux de la gestion des risques

- > Composantes d'une démarche de management des risques
- > Concepts d'évaluation des risques
- > Processus d'évaluation des risques
- > Sélection des techniques d'évaluation des risques

Jour2 : Outils organisationnels, opérationnels et méthodologiques d'évaluation et de pilotage des risques de crise

- > Identification des situations de crise, les signes et les facteurs de leur apparition, leurs enjeux et leurs impacts
- > Organisation structurelle, fonctionnelle et technique de la gestion d'anticipation de crise

Jour3 : Outils organisationnels, opérationnels et méthodologiques d'évaluation et de pilotage des risques de crise

- > A l'aide d'outils opérationnels et méthodologiques, évaluation des risques et préparation à la survenue de crise
- > Travail préparatoire sur l'évaluation des risques, de leurs moyens de maîtrise et des parties prenantes
- > Travail préparatoire de la communication de crise
- > Travail au quotidien

Jour4 : Organisation et préparation à la mise en œuvre d'exercices de crise

- > Identification des enjeux directs et indirects des exercices de crise
- > Construction et validation du contenu, de la logistique et des participants à l'exercice
- > Séquencement de la mise en œuvre et enrichissement de documents nécessaires
- > Animation des débriefings de crise

Jour5 : Simulation (ou test grandeur nature) d'un exercice de crise avec débriefings

- > Accueil participants et énoncé déroulé de l'exercice
- > Déroulé de l'exercice (jeu du scénario choisi)
- > Débriefings à chaud et à froid

Méthodes pédagogiques

- La formation est principalement consacrée à l'acquisition de méthodologies pour évaluer des risques pouvant conduire la collectivité à une crise et affecter durablement son image et sa réputation.
- Le rythme sera imposé par des échanges interactifs avec les apprenants qui apporteront leurs pratiques et ressentis professionnels. L'apport théorique viendra ponctuer chaque séquence. Des exercices de mise en pratique seront proposés tout au long de la formation
- Une hotline sera assurée par le formateur par mail ou par téléphone pendant toute la durée de la formation

Modalités pratiques

Nombre de participants : entre 4 et 10 personnes

Le cycle complet de 5 jours doit nécessairement être scindé en 2 cycles, ce afin de préserver le temps nécessaire à la mise en œuvre de l'exercice réel (jour 5):

CYCLE 1 : Jours 1 à 4

CYCLE 2 : Jour 5

Les 2 cycles devant être concentrés sur une période de 3 mois maxi.

Un livret pédagogique théorique est remis au stagiaire en fin de cycle

Durée : 5 jours